

L'habitation—Loi

bien entendu, incapables. Il suffit d'être incapable d'effectuer ces prêts hypothécaires en totalité ou en partie pendant deux, trois ou quatre mois pour perdre sa maison. Beaucoup de gens quittent simplement les lieux ou y sont forcés par les banques ou d'autres établissements financiers lorsqu'ils sont incapables d'effectuer leurs paiements. C'est une situation incroyable, monsieur le Président.

Certains députés, surtout ceux de l'Ouest, traversent le pays chaque semaine. Ils peuvent ainsi voir que d'un bout à l'autre du pays, ce ne sont que forêts. Nous en avons des milliers et des milliers d'hectares. Nous avons tout l'espace voulu autour de nos villes. Quand on connaît les richesses de notre pays et quand on sait, comme on nous le rappelle chaque semaine, que les épargnes des Canadiens sont énormes, on se dit alors qu'il faut se forcer pour en arriver à la crise du logement que nous connaissons à l'heure actuelle. Le gouvernement a empêché des milliers de Canadiens littéralement de posséder une maison et d'effectuer des paiements hypothécaires. Le secteur du logement est dans une situation précaire. C'est le moment qu'a choisi le gouvernement pour présenter sa solution au problème, le projet de loi C-37, portant sur un programme de protection des taux hypothécaires.

● (1610)

Permettez-moi de dire au départ que je n'appuierai pas ce programme sous sa forme actuelle. C'est de la frime. C'est de la frime de la part du gouvernement que de présenter un projet de loi qui ne demande même pas aux banques de faire davantage leur part pour remédier à la situation dans le domaine des taux d'intérêt. En fait, les profits de nos banques n'ont jamais été aussi élevés. Cette mesure n'y changera rien. Elle permet aux banques de pratiquer pratiquement n'importe quel taux hypothécaire.

En fait, le gouvernement fédéral est responsable de ces taux d'intérêt élevés qui découlent de sa politique, mais il ne fera absolument rien pour remédier à la situation. Qui devra payer maintenant pour se protéger contre ces taux d'intérêt élevés? Pas le gouvernement qui a créé ces taux élevés ni les établissements qui en profitent, mais bien les propriétaires de maison. En d'autres termes, ils peuvent prendre une police d'assurance.

Comme le ministre des Finances l'a déclaré, les Canadiens y sont habitués. Les agriculteurs s'assurent contre la grêle. Les gens s'assurent contre le feu, le vol et ainsi de suite. Et lorsqu'ils s'assurent contre les inondations, les tornades, les révolutions ou les insurrections dans le cas des capitaux investis à l'étranger, ils se protègent contre des forces indépendantes de leur volonté. Souvent, il s'agit de forces naturelles contre lesquelles ils ne peuvent rien. Mais nous parlons aujourd'hui de taux hypothécaires, qui n'ont rien à voir avec l'intervention divine. Le ministre pourrait peut-être soutenir le contraire puisque c'est lui qui en décide, mais c'est une question de politique gouvernementale.

Or, cette situation ne devrait pas exister. Je me suis entretenu l'autre jour avec des représentants du gouvernement de la Norvège. Je leur ai demandé quelles mesures ils prenaient pour juguler les taux d'intérêt hypothécaires et en quoi consistait leur politique exactement. Il m'ont répondu que leur politique était simple, que leurs concitoyens pouvaient contracter une hypothèque actuellement à 10 p. 100 d'intérêt et que le plus qu'ils pouvaient payer sur une hypothèque de 30 ans, c'était 12

p. 100. L'inflation pouvait bien atteindre 200 ou 300 p. 100, ces taux ne changeaient jamais. Et la conjoncture à la bourse n'y changeait rien non plus. Les habitants de la Norvège pouvaient contracter des hypothèques pour cette période à un taux maximum de 12 p. 100 parce que leur gouvernement considérait qu'il valait mieux pour l'ensemble du pays, que les gens puissent s'acheter une maison.

Le ministre nous joue la comédie lorsqu'il prétend que le gouvernement veut assurer les Canadiens contre les taux d'intérêt élevés. Le gouvernement a décliné toute responsabilité sur ce chapitre. Quelqu'un a justement fait valoir aujourd'hui que ce programme d'assurance-hypothécaire ne protégeait personne contre des hausses pouvant aller jusqu'à 2 p. 100 à compter de la signature de l'hypothèque. Nous savons que les taux d'intérêt hypothécaire sont actuellement à 14.5 p. 100. Ce que le gouvernement nous propose autrement dit, c'est de laisser les taux d'intérêt hypothécaires dépasser le 16.5 p. 100 avant d'intervenir.

Que faut-il comprendre lorsque des ministériels nous disent que les Canadiens devront payer des intérêts de 16.5 p. 100 avant que le gouvernement ne les aide? Y a-t-il de quoi réconforter les couples ordinaires au Canada? Les gens vont-ils déclarer du jour au lendemain que maintenant ils sont en mesure de payer des taux d'intérêt hypothécaires de 16 et 16.5 p. 100? Certains diraient que ce sont des taux usuraires, que des taux de 16.5 p. 100 sont carrément inacceptables dans un pays aussi riche que le Canada.

Le gouvernement vient de faire un constat d'impuissance; il admet qu'il ne peut régler ce problème comme il le devrait pourtant. Encore une fois, il demande aux propriétaires aux abois de payer la note. Le gouvernement demande aux Canadiens de payer une prime représentant 1.5 p. 100 du montant de leur hypothèque. Elle doit être versé dès que l'hypothèque est souscrite ou amortie sur sa durée. Sur une hypothèque de \$70,000, cela donne \$1,050 ou \$11 par mois. L'assurance est assortie d'une franchise de 2 p. 100. En d'autres termes, il va falloir que les taux d'intérêt augmentent de 2 p. 100 avant qu'il se passe quoi que ce soit. Si l'hypothèque augmentait de 6 p. 100 entre la date de sa souscription et celle de son renouvellement, l'assurance ne couvrirait pas la première tranche de 2 p. 100. Elle ne couvrirait que les trois-quarts de l'augmentation des versements mensuels la fraction dépassant 2 p. 100. Donc, si les taux augmentent de 6 p. 100, ce qui n'est certes pas à écarter par les temps qui courent, la protection ne porterait que sur 3 p. 100 de l'augmentation, soit 50 p. 100 du coût.

Comme police d'assurance, c'est assez coûteux. Le gouvernement demande aux gens qui songent à s'acheter une maison de verser \$1,000 de plus en espèces, ou de consentir à payer encore \$11 de plus par mois pendant la durée de l'hypothèque. Franchement, nous trouvons que c'est un marché de dupe.

Le ministre des Finances a dit qu'il avait reçu 14,000 demandes de renseignements, de la part de Canadiens qui désirent savoir comment le gouvernement va les aider à se débrouiller avec leur hypothèque. Cela ne veut pas dire qu'il a eu 14,000 demandes de renseignements au sujet du projet de loi C-37. Quand les Canadiens auront compris ce qu'il y a vraiment dans ce projet de loi, quand ils auront compris ce que veut dire vraiment ce programme d'assurance hypothécaire, ils vont rire du gouvernement, ils vont dire qu'il ne parle pas